



PROGRAMME DES VACANCES

ÉTÉ 2026

Du lundi 6 juillet au mercredi 26 août

 de 3 à 11 ans 

Ensemble

Responsabilisation

Découverte



Écoute

Curiosité



Solidarité



Bienveillance

Apprentissage

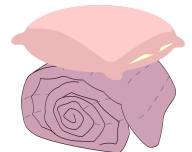


Autonomie

PENSE À METTRE DANS TON SAC À DOS



POUR LA SIESTE



(écrire le nom et prénom de l'enfant sur ses affaires)

AU PROGRAMME

SÉJOURS SOUS TENTE

Tarifs : de 18.50 € à 21.50 € par jour en fonction de votre quotient familial et après déduction de la prise en charge de STM à hauteur de 50 % (grille des tarifs disponible sur notre site internet)

Du 6 au 10 juillet / 8 - 11 ans

Séjour multi-activités à la base de loisirs de la Dathée

Biathlon laser, paddle géant, kohlan'dathée

2 groupes de 24 enfants + 3 animateurs / groupe

Brevet de natation ou test anti-panique obligatoire



Du 15 au 17 juillet / 4 - 6 ans

Séjour à la plage d'Asnelles

Ezyroller, jeux sur la plage et veillées

2 groupes de 8 enfants + 2 animateurs / groupe



Du 20 au 24 juillet / 6 - 8 ans

Séjour multi-activités à la base sportive de Louisan

BMX, voiture RC, laserball

2 groupes de 12 enfants + 2 animateurs / groupe



Du 10 au 14 août / 6 - 11 ans

Séjour au centre équestre de Bernières-sur-Mer

Visite et soins des animaux, cours d'équitation et promenade à cheval

2 groupes de 12 enfants + 2 animateurs / groupe



Du 19 au 21 août / 4 - 6 ans

Séjour à la plage d'Asnelles

Ezyroller, jeux sur la plage et veillées

2 groupes de 8 enfants + 2 animateurs / groupe



Centres fermés le jeudi 27, vendredi 28 et le lundi 31 août

MODALITÉS D'INSCRIPTION



INSCRIPTION



Comment ?

Réservez vos dates par mail (alsh.creully@cdc-stm.fr ou alsh.tilly@cdc-stm.fr) et nous vous répondrons au plus vite.

Quand ?

- À partir du 4 mai pour les enfants résidant en Seules Terre et Mer
- À partir du 8 juin pour les enfants hors Seules Terre et Mer
- Vendredi 27 juin : clôture des inscriptions



Les annulations doivent se faire une semaine avant l'ouverture de la structure

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un dossier d'inscription par famille
- Une fiche sanitaire par enfant
- Une attestation de quotient familial CAF ou MSA

Les documents sont téléchargeables sur le site internet : www.seules-terre-mer.fr

PAIEMENT

- Facture à terme échu
- Par virement
- Par chèque bancaire
- ANCV, CESU
- En espèces

Les aides financières : adressez-vous directement auprès de la CAF, de la MSA, du CCAS, de votre CE ou bien de votre mairie. Toute aide obtenue devra nous être signifiée à l'inscription.

CONTACT

Creully-sur-Seulles

Frédéric BALSAC

06 86 77 87 02 - alsh.creully@cdc-stm.fr

École Cecil Newton

17 rue des écoles - 14480 Creully-sur-Seulles

Tilly-sur-Seulles

Olivier AGNÈS

06 37 35 02 63 - alsh.tilly@cdc-stm.fr

École Jacques-Prévert

Rue du Bois d'Orceau - 14250 Tilly-sur-Seulles

NOS PARTENAIRES



Direction départementale
de la cohésion sociale



santé
famille
retraite
services

Retrouvez les actualités des centres de loisirs sur le site **Seules Terre et Mer !**



Communauté de Communes

Stm
Seules Terre et Mer